

16. 9^e 1823.

352

M. L. Due

Pour éviter la dégradation toujours croissante
des terrains qui bordent le chemin appelé la Situation
Je fais construire vers son arrivée à la Villa Médici, etc.
à dire dans l'étendue qui se trouve la propriété, un
mur de soutènement formant terrasse dans la partie
supérieure.

Relativement à la situation financière de l'Établis-
sment quant à la direction m'est confiée, cette dépense est
un véritable sacrifice mais il est fait par la prévoyance
au faveur de l'utilité commune.

Il s'agit de décider que l'Administration des
Bains foudroyés, sous le même motif, veulent se
déterminer à faire acheter au moins par portions et
d'année en année la partie du mur correspondant que
la comble. L'urgence est imminente: le terrain
s'éboule, les arbres envahissent leur racines, et dépérissent
et sans peu d'année, disparaîtront l'ombre de cette
belle plantation due à l'un des précédents directeurs de
la Villa Médici.

Si V. E. trouve fondées les observations que
J'ai l'honneur de lui soumettre ainsi que la proposition
qui en est le résultat, j'oserois la prier de vouloir bien
convoquer une assemblée de la dite Administration pour
en délibérer.

Je suis avec respect M^l.

D. J. E.